



Charte du formateur de l'ENSOSP

L'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers a pour vocation principale d'assurer la formation des officiers de Sapeurs-Pompiers dans le cadre des doctrines et référentiels de formations arrêtés par le Ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.



L'offre de formation dispensée au sein de l'école s'appuie principalement sur la sollicitation de formateurs issus du monde professionnel. Conséquemment, et en conformité avec le Projet d'Établissement, la présente charte pose les grands principes et les valeurs qui nourrissent cette relation entre l'école et ses formateurs.



Etre formateur à l'ENSOSP c'est partager les valeurs fondatrices de la corporation des sapeurs-pompiers et plus particulièrement les valeurs de :

- l'engagement, par une participation pérenne aux actions de formation de l'établissement ;
- l'humanisme, qui accorde une place centrale aux notions d'accompagnement de l'apprenant et de co-élaboration des savoirs ;
- l'ouverture d'esprit, qui conduit à l'amélioration continue des enseignements en cultivant l'humilité, la curiosité et la réflexivité.



Les expertises-métiers des formateurs sont la grande richesse d'une école qui souhaite tendre vers l'excellence de son enseignement. Devenir formateur à l'ENSOSP, revient à s'engager dans une collaboration tripartite porteuse d'excellence pour l'école, d'enrichissement pour le formateur, et d'expertise consolidée pour l'employeur. Cette collaboration s'exprime principalement pour ces formateurs au moyen d'appels à candidature largement diffusés permettant aux employeurs de s'associer à la qualité d'une démarche de formation.



La présente charte est garante des grands principes et des valeurs qui structurent et animent la politique de formation de l'ENSOSP. Elle constitue, avec le Guide du formateur qui lui est annexé, un document-source unique qui formalise l'ensemble des engagements qui lient réciproquement le formateur, et le cas échéant son employeur ainsi que l'École.

Le formateur

L'employeur

L'ENSOSP